



## Commission Régionale Féminine SAISON 2022 / 2023

### PROCÈS-VERBAL N°25

#### Réunion du mardi 14 février 2023

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

#### **COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF Seniors Féminines – U18F – U15F**

##### **Tirage au sort des 1/4 et 1/2 Finales :**

La Commission informe les clubs qui seront qualifiés à l'issue des 1/8èmes de Finale que le tirage au sort des 1/4 et 1/2 Finales aura lieu le lundi 27 mars 2023 à partir de 18h00 au siège de la LPIFF. Les clubs qualifiés recevront une invitation.

#### **CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININ**

##### **Régional 1**

##### **24566367 PARIS FC 2 / FFA 77 1 du 03/06/2023**

La Commission reste en attente de la transmission du lieu du match. Etant précisé que pour le dernier match de la saison, le coup d'envoi restera fixé à 17h30 sauf si cette rencontre n'a aucune incidence sur les montées / descentes.

#### **CHAMPIONNAT REGIONAL U18F**

##### **Régional 1**

##### **24575419 FC 93 BOBIGNY BG 1 / RUEIL MALMAISON FC 1 du 11/02/2023**

La Commission,  
Considérant que le match a été reporté en raison de l'indisponibilité du stade Henri Wallon (grève).

Pris connaissance du courriel de RUEIL MALMAISON FC,  
Considérant que les 2 équipes sont encore qualifiées en Coupe de Paris Crédit Mutuel Idf,  
Après étude des dates disponibles au calendrier,  
Par ces motifs,  
Reporte le match au samedi 25/02/2023.

La Commission précise que ce match peut se dérouler en semaine sous réserve de l'accord des 2 clubs et que le match ne se déroule pas au stade Henri Wallon (date butoir le 15/03/2023).

### **Régional 2**

#### **24575512 PARIS FC 3 / TRAPPES ES 1 du 11/02/2023**

Lecture de la FMI et du courriel de TRAPPES ES arrivé hors délais, la Commission enregistre le forfait non avisé de TRAPPES ES (2<sup>ème</sup> forfait).

### **Régional 3**

#### **Poule A**

#### **25131622 SENART MOISSY 1 / PALAISEAU US 1 du 11/02/2023**

Lecture de la FMI et du courriel de PALAISEAU US arrivé hors délais et demandant le report (manque de joueuses).

La Commission ne peut pas répondre favorablement à cette demande et enregistre le forfait non avisé de PALAISEAU US (1<sup>er</sup> forfait).

#### **Poule B**

#### **24576303 CHELLES AS 1 / NOISY LE GRAND FC 1 du 11/02/2023**

Lecture de la FMI et du courriel de NOISY LE GRAND FC arrivé hors délais, la Commission enregistre le forfait non avisé de NOISY LE GRAND FC (1<sup>er</sup> forfait).

#### **Poule E**

#### **25133622 COURONNES OFC 1 / ATLETICO BAGNOLET 1 du 11/02/2023**

Match non joué suite à un mouvement de grève.

Ce match est reporté au samedi 04/03/2023.

Possibilité de jouer avant avec l'accord des 2 clubs.

<b>U18F - CHAMPIONNAT REGIONAL</b> <b>Feuille de match manquante</b>
---

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF)

#### **1<sup>er</sup> rappel :**

Régional 1 - 24575422 PARIS FC 2 / FLEURY 91 FC 1 du 11/02/2023

<b>COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF U15F</b>
--

#### **1/8èmes de Finale :**

#### **25664816 PARIS FC 1 / POISSY AS 1 du 18/02/2023**

La Commission,

Pris connaissance de la demande du PARIS FC pour avancer le coup d'envoi du match à 14h00,

Considérant que la demande de modification de l'horaire du coup d'envoi du PARIS FC est bien dans la plage horaire de cette catégorie (14h00 – 17h30) et a été effectuée dans les délais (le mardi précédent la rencontre),

Par ces motifs,

Fixe l'horaire du coup d'envoi à 14h00 et précise que le coup d'envoi peut à nouveau être modifié avec l'accord des 2 clubs à transmettre au plus tard le vendredi 17/02/2023 – 12h00.

**25664812 PARIS ST GERMAIN FC 1 / ENT.ESSG SAM 1 du 18/02/2023 reporté au 04/03/2023**

Demande du PARIS ST GERMAIN FC pour reporter et inverser le match comme suit :

Nouvelle date : mardi 07/03/2023

Coup d'envoi : 19h00.

Lieu : Stade Auguste Delaune à ST GRATIEN.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de ENT. ESSG / SAM qui doit parvenir au plus tard le mardi 28/02/2023.

**CHAMPIONNAT REGIONAL U15F**

**Régional 2**

**Situation GPSO 92 ISSY 1 - 748523**

Rappel :

**Elle invite le club à trouver une situation pérenne pour les 3 rencontres ci-dessous :**

24578027 GPSO 92 ISSY 1 / ES 16<sup>ème</sup> 1 du 25/03/2023

24578039 GPSO 92 ISSY 1 / ST BRICE FC 1 du 15/04/2023

24578048 GPSO 92 ISSY 1 / TRAPPES ES 1 du 22/04/2023

**U15F - CHAMPIONNAT REGIONAL  
Feuille de match manquante**

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF)

**1<sup>er</sup> rappel :**

Régional 3 – poule B - 24578229 RC ST DENIS 1 / BLANC MESNIL SF 1 du 11/02/2023